

GRESSWILLER

Bulletin d'informations n° 32 - Janvier 2013

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

En ce début d'année, il m'arrive comme dans un rêve de caresser pendant quelques instants l'espoir que tout serait plus facile et plus simple pour le maire que je suis, en cette année 2013.

Qu'il s'agisse de développer notre économie, restaurer notre patrimoine, aménager nos voiries communales, mettre en œuvre une solidarité plus active, s'opposer à l'insécurité et à l'incivisme.

Comme souvent, le retour à la réalité me ramène à ma modeste condition de maire d'une petite commune et à ses contraintes en termes d'organisation, de rigueur et d'imagination, pour trouver des solutions techniques et de financements nouveaux.

Heureusement que je ne suis pas seul à assumer cette responsabilité qui consiste à satisfaire toujours mieux vos attentes. Je sais pouvoir compter sur mes adjoints et une équipe municipale motivée et particulièrement dynamique.

Nous avons vécu les dernières années sous la contrainte d'une crise profonde, nous avons appris à gérer notre commune avec moins de moyens sans augmenter les taxes locales et avec un endettement minimum. En 2013 toute notre action publique sera menée dans le même esprit et dans l'intérêt général de nos concitoyens.

Ayons une pensée particulière pour ceux qui sont dans l'épreuve et aux plus démunis.

Que 2013 apporte à chacun d'entre vous, joie, bonheur et paix. Partageons nos rêves et nos ambitions, cela nous rendra plus optimiste et plus fort pour l'avenir « *car rien n'arrive qu'on n'a pas déjà rêvé* ».

**Je vous souhaite à tous une excellente santé
et une Bonne Année.**

Le maire,
Jean Louis WIETRICH

Sommaire

Le Mot du Maire	1
<i>La Commune</i>	
Réunions du Conseil Municipal	2
Budget	3
La Commune	4
Récompense aux lauréats	5
Bibliothèque	6
Les Séniors	7
Commission forêt	8
Fleurissement	9
Réaménagement rue de Rosenwiller	10
Rétrospective 2012	12
<i>Vie scolaire</i>	
Ecole maternelle	13
<i>Vie associative</i>	
Club informatique	
Classic Toy Club	14
Amicale des Retraités	
Les Copains d'Abord	15
Les Souriceaux	16
Amis de la Marche	17
Course Gresswiller-Créteil	18
4L Trophy	19
Inter Basket	20
Les Arboriculteurs -	21
Le Stammtisch	22
Etat civil	23



Tiré à 700 exemplaires

Commission communication : Jean-Louis
WIETRICH, Pierre THIELEN, Martin KLOTZ,
Christian FRIEDRICH, Virginie GASSLER,
Michel REMINIAC, Nilangela KREMPP,
Cathie KRUST, Gérard DIOM.

Réunions du Conseil Municipal en 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni à six reprises au cours de l'année 2012 lors de séance ordinaire.
L'assemblée a pris 46 délibérations concernant au total 29 points inscrits à l'ordre du jour.

Séance du 27 février 2012

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12/12/2012
- SIVOM : Rapport d'activité annuel 2010
- CCRMM : Rapport d'activité annuel 2010
- CCRMM : Extension du périmètre
- CCRMM : Modification des statuts de la Communauté de Communes
- Subvention voyage scolaire : Collège Rembrandt BUGATTI
- Subvention voyage scolaire : Institution La Providence : section Collège

Séance du 2 avril 2012

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/02/2012
- Gestion 2011 : Compte Administratif 2011
- Gestion 2011 : Compte de Gestion exercice 2011
- Gestion 2011 : Affectation des résultats
- Gestion 2012 : Budget principal de l'exercice 2012
- Gestion 2012 : Fiscalité locale directe
- Gestion 2012 : Personnel : Tableau des effectifs
- Gestion 2012 : Demande de subvention départementale
- Gestion 2012 : Aménagement tarif salle des fêtes
- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- SICTOMME : Rapport annuel d'activité 2010
- ONF : Motion

Séance du 2 juillet 2012

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 02/04/2012
- Gestion 2012 : Subventions annuelles aux associations et organismes
- Forêt communale : Aménagement forestier 2013 - 2032 (19 ans)
- Rue de Rosenwiller : Coût d'objectif et plan de financement
- CCRMM : Adhésion de communes

Séance du 9 juillet 2012

- Gestion 2012 : Subvention annuelle à l'Association « Les Souriceaux »

Séance du 15 octobre 2012

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 02/07/2012
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 09/07/2012
- SICTOMME : rapport annuel d'activité 2011
- CCRMM : rapport annuel 2011 sur la qualité et le prix du service de l'eau
- CCRMM : rapport annuel 2011 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement
- Syndicat du Collège de Mutzig : Modification et approbation des statuts
- Gestion 2012 : Subvention pour de découverte musicale à la Hoube pour l'Ecole Elémentaire
- Gestion 2012 : Subvention annuelle à l'Association « Classic Toy Club »
- Forêt communale : Martelage 2014

Séance du 12 décembre 2012

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15/10/2012
- CCRMM : Rapport annuel d'activité 2011
- SIVOM : Rapport annuel d'activité 2011
- Piste cyclable : Convention Conseil Général / CCRMM / Commune de Gresswiller
- Rue de Rosenwiller : Travaux d'assainissement pluvial : Convention CCRMM / Commune de Gresswiller
- Personnel communal : Mutuelle
- Gestion 2012 : Tarification Bibliothèque Municipale
- Gestion 2012 : Travaux de régie
- Gestion 2012 : Décision modificative de crédits
- Forêt communale : Etat d'assiette des coupes et devis des travaux 2013

Nota :

CCRMM : Communauté de Communes de la Région de Molsheim - Mutzig

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Molsheim - Mutzig et Environs

SICTOMME : Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim - Mutzig et Environs

Quelques mots sur l'exécution budgétaire 2012 :

- La dette par habitant est passée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 de 187 € à 159 €.
- Les marges de manœuvre budgétaires se sont serrées en particulier sur la section de fonctionnement du fait d'une hausse générale des tarifs des fournitures et des frais de fonctionnement.
- Hormis l'opération de la rue de Rosenwiller, dont les premières dépenses ont néanmoins représenté 19 000 €, il n'y a pas eu d'investissement d'ampleur courant 2012. Par ailleurs, près de 9 000 € ont été consacrés au groupe scolaire, près de 7 000 € sur différents postes au niveau des installations de voirie et de fleurissement, 3 000 € pour l'acquisition de bancs et tables supplémentaires pour les manifestations extérieures.
- Les travaux en régie sur divers bâtiments communaux ont représenté près de 8 500 €.
- 16 000 € ont été investis dans le renouvellement du matériel de la salle informatique dans le cadre de la convention tripartite signée entre

la commune, l'école et le club informatique. Le renouvellement se fait tous les 3 ans avec un soutien financier important du club. Les enfants de l'école disposent ainsi d'un accès quotidien aux nouvelles techniques de l'information et de la communication.

Pour l'année 2013, les perspectives budgétaires seront en grande partie consacrées au projet d'aménagement de la rue de Rosenwiller.

Les marges de manœuvre seront serrées et il faudra réserver des fonds pour couvrir les frais financiers liés à la ligne de trésorerie nécessaire à l'opération de la rue de Rosenwiller.

Cependant, la réfection d'une partie de la toiture terrasse de l'école sera mise en œuvre dès que possible pour un montant d'environ 23 000 €.

Par ailleurs, diverses interventions sont à prévoir pour l'entretien des différents bâtiments communaux.

SELECT'om



• Le tri sélectif

Le Sélectom a mis à disposition trois bennes différentes pour la collecte du verre, du plastique et du carton.

Elles sont installées sur une surface pavée aménagée par nos agents communaux, du côté sud du complexe sportif et culturel.



Les résidents des quartiers proches pourront utiliser aisément ce nouveau service.

Il est conseillé à la première utilisation de lire attentivement les instructions concernant chaque type de dépôts, de ramener chez soi les déchets non compatibles et de ramasser d'éventuels débris de bouteilles afin que le lieu reste propre.

• Ordures ménagères

Rappel :

A compter du 1^{er} janvier 2013, le jour de la collecte des ordures ménagères change dans votre commune.

Les déchets seront dorénavant collectés le (sauf les jours fériés) :

MERCREDI

De plus, la collecte sélective aura lieu le lundi, une fois par mois selon les dates indiquées dans le calendrier.

Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage ! Ne passez pas à côté, le Conseil Général peut peut-être vous aider.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet ! Rénov'Habitat 67 a pour objectif **d'accompagner financièrement et techniquement** les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés par le PIG(*) Rénov'Habitat 67 sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez-le par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors des nombreuses permanences (planning des permanences sur www.bas-rhin.fr (rubrique: Habitat et Logement / Vous êtes propriétaires) :

Territoire du SCOT du Piémont des Vosges et du SCOT de la Vallée de la Bruche.

ARIM Alsace

Tel : 03.88.10.25.64.

Mail : crung@domial.fr

(*) PIG : Programme d'Intérêt Général



Itinéraire cyclable

Un itinéraire cyclable reliant Gresswiller à la gare de Heiligenberg sera réalisé sur l'emprise du chemin des Birken, le long de la voie ferrée.

Une convention tripartite sera mise en place entre :

- le Conseil Général qui va financer et réaliser les travaux,
- la commune de Gresswiller qui va mettre à disposition la plate forme du chemin,
- et la Com. Com. qui assurera l'entretien futur de la piste.

Récompense aux lauréats

Dimanche 23 Septembre, la commune de Gresswiller rendait Honneur à ses lauréats.

2012 a été faste en diplômes de tous niveaux car ce ne sont pas moins de 46 récompenses qui ont été décernées. Plus de la moitié de ces jeunes, accompagnés de leurs parents, ont répondu présent à l'invitation de la municipalité alors que les absents étaient pour la plupart, certainement déjà retenus par la poursuite de leurs études. Après la remise des prix par le maire Jean-Louis WIETRICH, les nouveaux lauréats et leurs convives purent lever le verre de l'amitié.

BREVET DES COLLEGES : Xavier ARNOLT, Emilie CHARPENTIER, Sarah CHEVALLIER, Sébastien DANSLER, Valentin ERNENWEIN, Mickaël FISCHER, Laurine FRACASETTI, Charles Eugène FRIEDRICH, Marion GAETAN, Amélie HECKEL, Thomas HUMBERT, Julien KIENZ, Hugo KLEIN, Romaric KREMPP, Christophe LEHMANN, Hugo LUTZ, Pauline MAURER, Lea NGO, Theo OLIVEIRA-PEREIRA, Charlène REBMEISTER, Gérald SCHAEFFER, Axel SITTLER, Guillaume TURPAUD.



BAC-BEP : Vanessa KAPS, Mathieu LEHMANN

BACCALAUREATS: Staicie BRAND, Laura OBSER, Madleen PFEIFFER, Guillaume REMINIAC, Laura ARNOLT, Thérèse FRIEDRICH, Thomas KLOTZ, Aurélien KOESSLER, Julie SCHNELZAUER, Camille SIMONIN, Dorian SUTTER.

DIPLOMES UNIVERSITAIRES : Caroline HENTZLER, Vivien LOOS, Delphine FREYTAG, Hélène KLOTZ, Pauline BLEUZE, Coralie LEHMANN, Déborah SCHNELZAUER, Alexandre KLOTZ, Esther DURBOUDIEU, Christelle FELICIANO.

Informations

• Recensement des jeunes gens

Tous les jeunes effectuent «le parcours citoyen». Cela leur permet d'appréhender leur vie d'adulte dans le cadre des institutions républicaines. Ainsi les jeunes gens (garçons et filles) sont recensés dans le trimestre de leurs 16 ans. Actuellement il s'agit de la 4^{ème} période correspondant au 4^{ème} trimestre de l'année 2012, un simple passage en Mairie suffit.

Le recensement est un préalable pour :

- l'obtention de l'attestation de recensement demandé lors des examens, et concours et pour l'inscription et l'obtention du permis de conduire.
- La journée d'Appel de Préparation à la Défense appelée JAPD

Oublier ou méconnaître cette disposition réglementaire est préjudiciable à tous les jeunes gens pour leur inscription aux examens et concours.

• Suppression de l'AST -

Autorisation de Sortie du Territoire

La Préfecture du Bas-Rhin précise qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, il ne sera plus délivré d'autorisation de territoire individuel pour les mineurs.

Par conséquent, les mineurs non accompagnés par leur parent ne pourront sortir du territoire national qu'avec une carte d'identité ou un passeport.

Ainsi les parents sont conviés à vérifier si leurs enfants détiennent un titre d'identité. Dans le cas contraire, ils sont invités à passer en Mairie pour en faire la demande pour la carte d'identité nationale sécurisée.

Il est rappelé ici que les demandes de passeport ne sont plus instruites par la Commune de Gresswiller et qu'il faut prendre l'attache des services de la Mairie de Molsheim.

Bibliothèque Municipale Bilan 2012

S'il existe des secteurs qui connaissent la crise, ce n'est pas le cas de la Bibliothèque Municipale ! Vous êtes toujours aussi nombreux à fréquenter votre petite structure (276 lecteurs par mois cumulés depuis le début de l'année contre 198 pour l'année 2011!), et l'équipe de bénévoles a été renforcée par l'arrivée d'un nouveau membre.

Si la fréquentation est en hausse, c'est que vous nous êtes fidèles, mais c'est aussi parce que l'ensemble des équipes pédagogiques des écoles communales, directrices en tête, nous font le plaisir de venir nous voir avec leurs élèves. Tout le monde se retrouve, soit pour des instants de « lecture-plaisir », soit pour des recherches documentaires. Un grand merci à eux et aux bénévoles qui les accueillent.

Nous nous efforçons de donner satisfaction à tous, petits et grands, à travers nos acquisitions. Cependant, si vous ne trouviez pas ce que vous recherchez, vous pouvez consulter, en ligne, le catalogue de la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin - <http://bdbr.cg67.fr>-Rubrique «Catalogue») fort de 645 000 références ! Cependant, pour obtenir ce que vous souhaitez, il vous faudra passer par la Bibliothèque Municipale, qui en effectuera la commande, pour une livraison en fin de mois, par l'intermédiaire du service de la « Navette » (Service de la BDBR).

N'oubliez pas, en outre, que la Bibliothèque Municipale organise un après-midi «jeux de cartes» en février ou en mars pour les grands, un loto de Pâques et un bricolage de Noël pour les enfants. Toutes ces activités se passent dans la bonne humeur et remportent un succès toujours remarqué ! N'hésitez pas à venir vous joindre à nous.

Vous trouverez, en fin de texte, les jours et horaires d'ouverture. Cependant devant un nombre restreint de lecteurs faisant le déplacement le samedi après-midi, la Bibliothèque a changé ses habitudes. Depuis le 1er octobre, elle ne vous accueille plus que les 1er et 3ème samedis du mois de 14h00 à 16h00. Pendant les périodes de vacances scolaires, la Bibliothèque n'est ouverte qu'une fois par semaine, le mercredi de 17h00 à 19h00.

Sachez enfin que l'accès à la bibliothèque n'est pas réservé aux seuls titulaires d'une carte de lecteur. Vous pouvez venir nous voir et consulter, sur place et gratuitement, périodiques, documentaires, usuels (Quid, dictionnaires ou encyclopédies). Cependant, pour emprunter un document (livre ou CD), il faut être enregistré en temps que lecteur. La cotisation est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans révolus. Elle est de 5 Euros pour les individuels et de 8 Euros pour les familles. Vous pouvez aussi effectuer des réservations pour des documents qui sont déjà en prêt.

Chers Amis lecteurs :

Afin que vous puissiez tous bénéficier des livres (ceux de la Bibliothèque et ceux appartenant à la BDBR), il vous est demandé de bien vouloir les ramener au bout du délai de trois semaines d'emprunt (hors période de vacances). Si vous n'avez pas achevé la lecture d'un document, il vous est toujours possible de le prolonger.

Généreux donateurs :

Merci à vous de nous apporter vos livres dont vous souhaitez vous séparer. Tous ne seront pas conservés à la Bibliothèque. Certains peuvent déjà être en rayon, d'autres sont obsolètes, ou trop défraîchis, voir trop abîmés. S'ils ne sont pas retenus pour notre organisme, ils peuvent faire le bonheur d'autres associations, en Région, en France ou à l'Étranger (Afrique francophone). Vous comprendrez alors aisément, qu'à notre tour, nous soyons vigilants sur l'état du « cadeau » que nous faisons à ces structures. Ainsi, vos dons non retenus entament alors une seconde vie à travers le recyclage.

En attendant de vous retrouver, toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de Joyeuses Fêtes, une Bonne et Heureuse Année et de très agréables lectures !

Horaires d'ouverture :

- **Mardi :** de 16h00 à 18h00
- **Mercredi :** de 17h00 à 19h00
- **Judi :** de 16h00 à 18h00
- **Vendredi :** de 16h00 à 18h00
- **1^{er} et 3^{ème} samedis :** de 14h00 à 16h00

Fête de Noël des personnes âgées

En ce mois de décembre, le conseil municipal et les membres du CCAS ont eu le plaisir d'accueillir les personnes de plus de 70 ans, résidant dans la commune, pour fêter Noël en commun. Ce ne sont pas moins de 145 convives qui se trouvaient attablés sur les coups de midi dans la salle des fêtes.

Dans son allocution de bienvenue, le maire, Jean-Louis Wietrich ne manqua pas de saluer la doyenne de l'assemblée en la personne de Mme Hildegarde Muhlmeyer, âgée de 94 ans, le père Romuald, présent malgré un emploi du temps chargé, ainsi que les «petits nouveaux» qui étaient à leur 1^{ère} participation. En plaisantant, M. Wietrich fit une nouvelle fois remarquer que les dames étaient toujours majoritaires, puisqu'il en dénombrait 84 contre 59 hommes.

Désormais bien rôdés, les membres du CCAS et les conseillers municipaux se sont chargés de l'intendance

et du service, s'assurant que leurs invités ne manquaient de rien. Le brouhaha joyeux émanant des tables témoignait d'ailleurs du bien-être général.

La municipalité remercie chaleureusement la Chorale Ste Cécile, l'harmonie de Still/Gresswiller et M. Jean Muller pour leurs prestations vocales ou instrumentales qui ont indéniablement contribué à cette ambiance conviviale régnant durant la journée.

Pour clôturer l'après-midi, le père Noël a honoré l'assemblée de sa présence.



Les gestes qui sauvent

La commune de Gresswiller a organisé récemment une initiation aux gestes qui sauvent.

Le Lion's Club de Molsheim avait doté le Centre Sportif et Culturel de Dinsheim/Gresswiller d'un défibrillateur. L'appareil, installé en 2011, mystérieux pour la plupart, s'est révélé être d'un maniement simple pour peu que l'on suive ses intimations.



Cette formation de 3 heures (non diplômante) s'adressait aux usagers des salles festives et sportives. Les animateurs, Sonia Troztier, infirmière au Réseau de Cardio Prévention d'Obernai et Hubert Charpentier, Président de la Croix Blanche de Schirmeck, ont initié les 17 participants aux pratiques de massages cardiaques et de bouche à bouche.

Les stagiaires ont ainsi été rendus attentifs à la chronologie des procédures et actions à respecter impérativement face à une personne en arrêt cardiorespiratoire.

Sortie de la commission forêt 2012

Le samedi 28 janvier 2012, dans l'après-midi, les membres de la commission forêt se sont transportés sur les lieux malgré le froid hivernal. Le but étant de se faire présenter, comme tous les ans, le plan de coupe de l'année ainsi que le martelage (prévision de coupe) de l'année suivante. Exceptionnellement cette année nous avons eu droit à la présentation du plan d'aménagement forestier pour les vingt prochaines années.

Cet après-midi, très convivial et sympathique, s'est déroulé en présence des représentants et experts de l'Office National des Forêts.

- M. Roger VETEAU notre garde forestier, en partance vers un autre horizon est désormais en charge de la région d'Oberhaslach.
- M. Daniel BOUCAUD garde forestier qui a pris le relais de M. VETEAU, est dorénavant notre interlocuteur.
- M. CHIQUOIS représentant de la Direction Territoriale ALSACE et responsable de l'agence de Schirmeck, nous a présenté les grandes lignes du nouveau plan d'aménagement 2013/2032.

Plan d'aménagement 2013/2032.

Il est de la mission de l'Office Nationale des Forêts (ONF) d'établir une perspective d'aménagement

de la forêt communale sur plusieurs décennies. Le précédent plan 1987/2012 venant à échéance une nouvelle réflexion a été engagée donnant lieu à un nouveau plan d'orientation pour les vingt prochaines années.

Extrait du document de l'ONF.

Analyse

La forêt communale de Gresswiller de 102,9ha est située en région collinéenne, à une altitude comprise entre 230 et 326 mètres.

La forêt est principalement constituée de chênes, hêtres et pins sylvestre. Les bonnes conditions de fertilité assurent une production forestière correcte. Les stations principales sont :

- La chênaie charmaie assez riche qui couvre environ 77ha
- La chênaie hêtraie peu acide couvrant les 26ha restant.

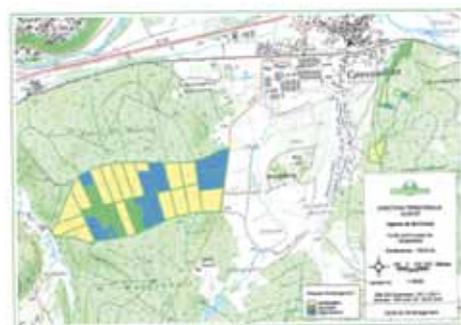
Néanmoins le sapin et l'épicéa ne sont pas adaptés à cet espace collinéen. Par ailleurs la qualité des bois est bonne voire excellente dans certaines parcelles de bois mûrs.

Les options du nouvel aménagement

Les objectifs du nouveau document d'aménagement sont la production de bois d'œuvre tout en conservant l'état des milieux ainsi que le souci de maintenir un équilibre entre la forêt et le gibier.

Compte tenu de ces enjeux et des structures en place, un traitement régulier est conservé. La forêt est découpée en trois groupes :

- Amélioration : 60ha
- Régénération : 28ha
- Jeunesse : 15ha



Coupe 2012 et martelage 2013.

Ensuite la visite nous a amenés à parcourir les parcelles correspondantes au plan de coupe de 2012 et au martelage (coupe) 2013 dont voici la synthèse.

- Parcelles 4, 6, 11 : Bois d'œuvre
- Parcelle 8 : Bois à façonnage personnel
- Parcelles 1, 10, 13, 23 : Prévision de coupe 2013

Cette sortie s'est achevée autour d'un café bien chaud pour revigorer un peu les corps transit par ce froid hivernal.

JL Chavanne - R Schaeffer



Fleurissement

Après les semaines de froid sibérien du mois de février 2012, les mains vertes ont été honorées à la salle des fêtes. Sourire aux lèvres et cravate fleurie, notre maire Jean-Louis Wietrich tel l'annonciateur du printemps, accueillait également les «nouveaux arrivants» au village, les félicitant de leur choix. Puis ce sont les membres de la commission «fleurissement», présidée par l'adjoint Jean-Luc Chavanne, qui décernèrent les prix suivants :



1^{ère} catégorie : Maison avec décor floral et jardin visibles de la rue.

Hors concours : Mrs et Mmes BLOTTIER Richard, HUCK Alphonse, RICHERT Gilbert

1^{er} prix ex aequo : Mrs et Mmes EBERLING Armand, SCHLEISS Simone, SIMON Raymond et WISSER Charles.

Prix d'encouragement : Mrs et Mmes DURNER Carole, BURGER Joël, OSWALD Marianne, LEHMAN Charles, GANGLOFF Jean-Paul, HUCK François et SCHAEFFER Georgette.

2^{ème} catégorie : Maison avec possibilités limitées de fleurissement.

Hors concours : Mr et Mme KOLLER Claude.

1^{er} prix : Mme METZ Alice

Prix d'encouragement : Mr et Mme FRACASSETI Freddy



3^{ème} catégorie : Jardins et espaces verts.

1^{er} prix : Mr et Mme SCHWEBEL Raymond.

Prix d'encouragement : Mme KIENTZI Antoinette et Mr et Mme LECOQ Bernard.



Le Conseil Général du Bas-Rhin a décerné le premier prix départemental à la commune de Gresswiller pour l'aménagement paysager de la place de la mairie. Ce prix vient récompenser le travail et la créativité de notre équipe technique: Jean-Luc, Sébastien et Arnaud sous la responsabilité de Jean-Luc Chavanne.

Réaménagement de la rue de Rosenwiller

Le réaménagement de la rue de Rosenwiller constitue un objectif important d'un point de vue financier et fonctionnel.

En effet, la longueur de cette rue de près de 700 mètres induit un coût de travaux conséquent.

La structure de cette voirie était vieillissante, les ouvrages de collecte des eaux de pluie qui ravinent les bas-côtés nécessitent un renforcement, il n'y avait pas de cheminement sécurisé pour les piétons et le carrefour avec la rue des Vosges a besoin d'un aménagement pour améliorer la problématique de visibilité et de sécurité.

Enfin, il convient d'ajouter que la rue de Rosenwiller dessert près de 130 foyers, soit un quart des foyers de Gresswiller, et suscite donc un intérêt collectif indéniable.

La consistance du projet a été mûrement réfléchi. Plusieurs options ont été envisagées, partant d'une solution minimaliste avec un aménagement mixte voitures/vélos/piétons (comme c'est actuellement le cas) jusqu'à des cheminements piétons bilatéraux et de nombreuses plantations, proposée initialement par le bureau d'études. Une option intermédiaire mais complète a été retenue avec la création d'un petit giratoire, un renforcement conséquent du réseau de collecte des eaux pluviales, un cheminement piéton sécurisé, le renouvellement de l'éclairage public vieillissant, et seulement quelques aménagements paysagers. En effet, le caractère champêtre de la rue semblait suffisant.

Le marché des travaux de voirie est de 360 000 € HT, l'éclairage public représente 110 000 € et les frais d'études sont de 30 000 € HT, soit un coût global d'opération de 500 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel s'articule dans les grandes lignes comme suit :

- subventions prévisionnelles : 80 000 €
- vente de terrains constructibles : 220 000 à 260 000 €
- montant à financer par un emprunt : 160 000 à 200 000 €

Le financement de l'opération pouvait s'opérer selon plusieurs alternatives :

- l'augmentation de la fiscalité
- le recours à un financement total par un emprunt
- la combinaison de la vente de terrains constructibles avec un emprunt limité pour le complément.

Après plusieurs mois d'échanges et de réflexion, le Conseil Municipal a choisi de retenir la troisième solution en prévoyant de vendre une dizaine d'ares correspondant à 2 terrains d'environ 5 ares chacun, destinés à la construction de **2 maisons individuelles** dans le prolongement de l'urbanisation actuelle. Cette option est apparue cohérente dans la mesure où ces terrains sont situés au niveau de la rue de Rosenwiller, donc en lien direct avec le projet de voirie, et permettra à la commune de maintenir un niveau d'endettement raisonnable. **Ces 2 terrains n'ont rien à voir avec un permis de construire de 2 immeubles collectifs (projet privé) accessibles par la rue des Vosges.**

Le financement de la totalité de l'opération par un emprunt aurait considérablement augmenté

l'endettement et surtout le niveau des remboursements à budgétiser. La capacité de notre commune à faire face aux dépenses pour l'entretien courant des bâtiments et voiries aurait été très réduite jusqu'à l'échéance de l'emprunt en cours en 2017.

Un refinancement de la dette actuelle par un emprunt global intégrant le coût de la rue de Rosenwiller aurait permis de limiter le niveau des remboursements mais les frais financiers auraient été importants à long terme. En effet, le cumul de l'ensemble des intérêts restant à payer jusqu'en 2017 sur la dette actuelle est de 29.000 € alors qu'un refinancement des 250.000 € restant à rembourser sur 15 ans induirait un coût d'environ 120.000 € en intégrant l'indemnité de remboursement anticipé de l'emprunt actuel.

L'analyse de financement a été envisagée en détail sous de multiples options et la solution retenue a l'avantage de ne pas augmenter la fiscalité, de limiter l'endettement de la commune et de maintenir des capacités financières pour l'entretien général de la commune. A l'échéance de l'emprunt actuel en 2017, la municipalité disposera d'une situation financière très saine et de capacités d'investissement qui seront nécessaires pour la rénovation et la mise aux normes de certains bâtiments communaux tels que la mairie ou le presbytère.

La seule concession de cette solution est d'accepter qu'une partie du terrain communal situé entre la rue de Rosenwiller et la rue des Perdrix accueille 2 constructions qui ne sont de loin pas les premières dans ce secteur. Mais il n'y a malheureusement pas de solution idéale et le maintien de la bonne situation financière de notre commune a semblé d'un intérêt général supérieur à celui du maintien de 10 des 23 ares du terrain en question d'autant que le caractère champêtre de la rue est relativement marqué et que de vastes espaces naturels sont à proximité immédiate. C'est bien **dans le souci permanent de l'intérêt général** que le Conseil Municipal doit prendre les décisions au risque d'essayer certains mécontentements. Depuis plus de 10 ans, des efforts ont été mis en œuvre pour maintenir la fiscalité communale à un niveau très raisonnable, pour réduire l'endettement communal et maintenir, non sans difficulté, des capacités d'investissement annuelles.



Vue aérienne secteur rue de Rosenwiller

Droit de réponse sur la pétition

Retour sur les propositions faites à la municipalité par un comité de défense et notre réponse suite au tract qui a été déposé dans vos boîtes aux lettres en fin d'année 2012.

Un « Comité de défense de l'espace vert », bien qu'anonyme, conteste la décision du Conseil Municipal. Ce comité est majoritairement composé de riverains ayant vue sur le terrain communal.

Si le ou les rédacteurs ont le droit de mettre en doute les compétences de la municipalité, cette dernière est autorisée à donner ses impressions, il est de son devoir de défendre l'intérêt général de la commune.

Des représentants de ce comité, suite à leur demande, se sont vus remettre les documents budgétaires et financiers de la commune afin qu'ils puissent analyser les capacités d'investissement.

Ce comité privilégie un endettement conséquent au travers d'un emprunt à très long terme pour financer la totalité des travaux de voirie, sans renouvellement de l'éclairage public.

Un emprunt de ce type paralyserait les moyens d'investissement communaux pour une longue période et représenterait un remboursement d'intérêts équivalent au double de la somme empruntée.

Le cumul des intérêts à payer pour un emprunt sur 25 ans est quasiment le double de celui d'un emprunt sur 15 ans.

Ainsi, le plan de financement intégrant la vente de terrain et un emprunt de 160 000 à 200 000 € sur 15 ans, entraînera des intérêts d'environ 55 000 €. Alors que sans la vente de terrains, l'emprunt s'élèverait à 420 000 € sur 25 ans, générant un cumul d'intérêts d'environ 245 000 €. Cela fait 12 ans que des travaux d'investissement sont réalisés dans la commune sans alourdir la dette, et ceci sans augmentation des taux de la part communale des impôts locaux.

Il est exclu de faire payer aux concitoyens des impôts qui serviraient en partie au remboursement des intérêts d'une telle dette, et cela pendant des années. Chacun connaît tous les effets désastreux que peuvent entraîner des endettements démesurés.

La somme des intérêts remboursés serait bien supérieure au coût des nouveaux lampadaires qui plus est sont source d'une économie d'énergie notable.

Repousser le remplacement d'un éclairage qui a fait son temps (8 interventions de dépannage en 2012 et un coût de maintenance accrue) n'est qu'une proposition de circonstance mais certainement pas un choix économique. Nous savons que les lampadaires de type « nouvelle génération » permettent de diviser par trois la consommation d'électricité.

Une analyse objective se doit de prendre en compte tous ces éléments.

Le financement de cette opération n'a pas été évoqué lors de la réunion publique avec les riverains en février 2012. A cette période, la réflexion portait sur plusieurs

options réalistes, dont celle que le Conseil Municipal a retenue. Elle a finalement été adoptée parce qu'elle était financièrement la plus favorable pour les contribuables de Gresswiller.

Un petit rappel pour ceux qui s'intéressent à l'urbanisation de ce secteur.

Nous avons, dès 2006, bien avant le 1er Grenelle de l'Environnement, pris la décision de reclasser en zone naturelle plusieurs hectares de terrains et vergers potentiellement constructibles et notamment dans le secteur de la rue de Rosenwiller. Pourquoi ? Ceci dans le but de préserver, pour le bien-être de tous et pour quelques décennies encore, le restant d'un site naturel du Vallon du Kantzerthalbaechlein. Aujourd'hui, au regard des lois très restrictives sur l'environnement et en particulier concernant les zones naturelles, l'urbanisation n'y serait probablement plus possible.

Alors mesurons l'aubaine de ceux qui ont pu construire dans cette zone naturelle. Restons un peu raisonnables et tempérons nos propos en évoquant l'importance écologique, bucolique, sportive ou sécuritaire d'un terrain d'environ 10 ares constructibles situé dans l'immense écrin de verdure qui nous entoure.

Tous les concitoyens (signataires ou non de la pétition) peuvent, bien entendu, se présenter en mairie pour de plus amples informations concernant ce projet. Le maire, les adjoints ainsi que tous les conseillers restent à la disposition des habitants de notre commune.

Avancement des travaux

Les travaux d'aménagement proprement dit de la voirie ont débuté le 12 novembre 2012. Dans un premier temps, ont été posés les bordures de chaussée, les bordures des massifs et le pavage des emplacements de stationnement. Une partie du cheminement piétonnier est déjà en enrobé. Les puisards collecteurs d'eau pluviale ont été installés en grand nombre afin de réduire au maximum les ruissellements vers la rue des Vosges.

Dès la fin des congés de l'entreprise, et lorsque la météo le permettra, l'enrobé de l'espace piéton sera achevé. La pose de la bordure Est et l'enrobé de la bande de roulement seront réalisés dans la foulée. L'entreprise Eurovia reste à l'écoute des riverains si des cas particuliers devaient être résolus sur place.

La seconde phase des travaux consiste à renforcer le réseau d'assainissement des eaux pluviales et les raccordements d'eau potable dans la rue des Vosges. Les travaux occasionneront de fortes perturbations de la circulation des véhicules. La troisième et dernière phase sera moins perturbante pour les usagers et concerne la réalisation du rond-point et la pose de l'enrobé définitif. Nous vous souhaitons une agréable année 2013 et remercions les usagers et riverains des rues de Rosenwiller et des Vosges pour leur compréhension concernant les contraintes et les désagréments occasionnés par le chantier.

Le Conseil Municipal

URBANISME ET CONSTRUCTIONS ACTE DE VANDALISME

Un panneau de permis de construire implanté dans la rue des Vosges a fait l'objet d'un acte de vandalisme dans la nuit du 26 au 27 décembre 2012. L'auteur des faits a tagué le panneau par des inscriptions calomnieuses et diffamatoires à l'encontre du maire de la commune, remplissant également la fonction d'officier de police. Une plainte pour diffamation a été déposée à la gendarmerie. L'enquête est en cours. L'arrêté affiché en mairie, portant autorisation de construire, a également été rayé au stylo.



Fête du village



14 Juillet



Marché aux puces



Quelques nouvelles de l'école maternelle

Depuis début septembre, l'école résonne à nouveau des rires et cris de ses 32 petits occupants répartis en 2 classes : l'une de petits et moyens, l'autre de petits et grands. Les enfants sont rentrés avec enthousiasme et rapidement se sont adaptés au rythme scolaire. Les élèves de petite section ont découvert leur nouvel univers. Les pleurs des premiers jours ont été vite oubliés grâce aux nombreuses activités. Leur apprentissage a débuté par un travail sur « parler, lire, écrire, ... » par des découvertes sensorielles, par l'utilisation d'outils et techniques en arts plastiques.



Les élèves de moyenne et grande sections, habitués à fréquenter l'école, sont rapidement entrés dans les projets proposés pour cette année scolaire : « la forêt, le bois et les métiers du bois ». Afin de mieux comprendre et travailler sur ce projet, les enfants se sont rendus jeudi 4 octobre au musée Oberlin à Waldersbach. Ils ont découvert les matériaux vivants que sont les feuilles, les arbres, les plantes, ... Ils ont réalisé un herbier de plantes à tanin sur un petit sac.



Le mardi 16 octobre, ce sont tous les enfants de l'école qui ont assisté à un spectacle interactif de l'association « Monde et nature » : « Lili grandit... ».



Puis, dans le cadre de la semaine du goût, le jeudi 18 octobre, les enfants se sont rendus à la boulangerie de notre village pour visiter le fournil, découvrir la fabrication du pain grâce à l'aide



de Jean et Chantal. Chaque enfant a façonné son petit pain avec entrain. Pendant la cuisson,



ils se sont régalés du goûter qui leur a été offert : du bon pain avec du chocolat.

Jeudi 6 décembre, les élèves attendaient impatiemment les chocolats et friandises de Saint Nicolas. Celui-ci les a déposés discrètement dans la boîte confectionnée préalablement par chaque enfant. Pour le goûter, nos élèves ont apprécié Manele et chocolat chaud.



Avant les vacances de fin d'année, les enfants travaillent sur Noël à l'aide d'albums, bricolages, réalisations de petits gâteaux... Tous espèrent avoir la visite du Père Noël et recevoir un cadeau lors de sa venue à l'école le vendredi 21 décembre. L'ensemble des activités, spectacles, sorties, ... ont un but pédagogique et sont exploités tout au long de l'année scolaire afin d'atteindre les objectifs de l'école maternelle :

- devenir élève,
- s'approprier le langage,
- découvrir l'écrit,
- découvrir le monde,
- agir et s'exprimer avec son corps,
- percevoir, sentir, imaginer, créer.

En cette fin d'année, nous tenons à remercier tous les parents d'élèves et particulièrement les membres de l'association « Les Ecoreuils ». Leur soutien et leur aide lors des actions entreprises ont permis à l'école d'acquiescer jeux et matériels pédagogiques, d'organiser les sorties d'accompagnement des projets de classe, ...

Les Enseignantes et ATSEM vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013 !

Martine JULIEN
Directrice

Club informatique

Cette année encore, les animateurs bénévoles du club informatique ont repris les cours début octobre avec 130 membres motivés et fiers d'avoir trouvé leur place dans les différents cours. Ceux-ci se déroulent durant l'année scolaire.

Après le remplacement des ordinateurs au mois de juin, nous avons accueilli nos membres le 16 Septembre 2012 lors de la journée des «portes ouvertes». Nos «jeunes» élèves retraités sont en majorité des représentants du sexe féminin.

Les animateurs toujours prêts à se surpasser, s'emploient à leur donner la base ou les dernières nouveautés de cette gymnastique incontournable. Effectivement, les débutants se penchent sur les subtilités et les méandres de Windows 7. D'autres se familiarisent avec les logiciels en bureautique, envoient les premiers messages ou se perfectionnent sur le traitement des textes et des tableurs. Tandis que les plus expérimentés améliorent des photos ou des vidéos. Tout le monde trouve son bonheur.

Depuis la convention tripartite entre l'école élémentaire, la commune de GRESSWILLER et le club informatique, les enfants scolarisés de la

commune profitent de notre logistique.

Lors de l'assemblée générale du 23 novembre, les membres du club ont eu le plaisir de découvrir des extraits du DVD sur Gresswiller, son histoire, ses particularités. Ce DVD est disponible au club pour la modique somme de 10€.



Comme chaque année, les membres étaient bien représentés à l'Assemblée Générale du 23 novembre 2012.

Le comité du club informatique vous souhaite une bonne année 2013.

Classic Toy Club

L'association, ClassicToyClub a été créé début d'année 2012 par un passionné de Toyota (spécialement de Celica) depuis plus de 35 ans.

Après de nombreuses années passées entre amis au fond de nos garages à restaurer et bichonner nos voitures, à échanger nos points de vue, nos projets et surtout notre passion, notre club a vu le jour. Il vise à rassembler des passionnés d'anciennes Toyota (Supra, Celica, MR2 et autres) anciennes et récentes.

Pour véhiculer notre passion sur Internet, nous avons créé un forum où plus d'une trentaine de membres, venant d'Europe, viennent partager leurs expériences, leurs projets de restauration et tout simplement leur amitié.

Plusieurs sorties et manifestations ont été organisées durant toute l'année 2012 par le Club, sortie navigation avec road-book, sortie au salon de l'auto de Genève, repas, et d'autres sorties entre membres...



La plus importante des manifestations fut l'expo de voitures en septembre (vide garage) qui rassembla plus ou moins 100 voitures de toutes marques et de tous continents durant un week-end, mêlant notre passion à la joie, la bonne humeur et de belles mécaniques. Pour toutes les dates, événements, sorties ou tout simplement pour nous rencontrer, rendez-vous sur www.Classictoyclub.fr !

A bien toy !

Amicale des Retraités de Gresswiller



Notre amicale est connue pour les nombreuses activités qu'elle propose tout au long de l'année à ses membres. Celles-ci se déroulent aussi bien dans le village-même que dans ses environs, mais elle sait aussi aller plus loin comme la Sardaigne ou la Forêt Noire, (à Freudenstadt cette année).

Mais connaissez-vous notre amicale en chiffres ? Forte de ses 129 adhérent(e)s, sachez que l'âge cumulé de ses membres dépasse allègrement les neuf millénaires, étonnant non ! Une autre caractéristique de notre amicale, ce sont 35 années qui séparent le membre le plus jeune du plus âgé. Chacun peut donc trouver un intérêt au sein de notre amicale: la simplicité, l'amitié et surtout la convivialité n'y sont pas étrangères.

Autre point fort de l'amicale, on recense 18 membres dépassant les 80 années : quelle fidélité de leur part ! Nous pouvons être reconnaissants de l'intérêt qu'ils portent à l'amicale ; il faut souligner que la plupart d'entre eux ont été parmi les premiers membres fondateurs. Bravo à eux !

Ces points et bien d'autres seront développés lors de notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 7 mars 2013. En attendant ce rendez-vous, le président et tout le comité vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année 2013.

Christian Agnus



Les Copains d'Abord...

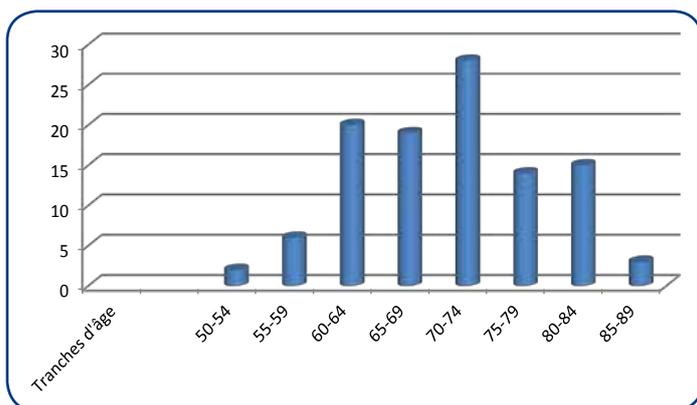
L'année 2012 s'achève sur un bilan positif. Néanmoins 2013 s'annonce encore sous le signe du changement pour les Copains d'Abord. Une nouvelle présidence, du renouveau dans le comité et surtout la joie d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents. Nous passons de 24 à 37 jeunes membres décidés à se lancer de nouveaux défis dans l'animation de notre village. Nous vous invitons tous à un convivial barbecue géant sur la place du village le 9 juin. Nous espérons aussi faire grandir un projet de soirée qui sera «le bébé» de nos nouveaux membres. Cette soirée, au thème encore indéfini aujourd'hui, sera la surprise pour octobre 2013, qui sait peut-être un thème «couenne de jambon». Et malgré toutes ces nouveautés, la formule, décidée l'an passé, du bal de Carnaval et du feu de la Saint Jean organisés en alternance, reste de vigueur.

Après avoir patiemment attendu, cette année notre Carnaval laissera sa place à notre Feu de la St Jean. Les Copains d'Abord vous convient ainsi le 20 juillet à la salle des fêtes de Gresswiller pour un Feu «nouvelle formule» ! En attendant, tous les membres des Copains d'Abord vous remercient de votre fidèle soutien et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

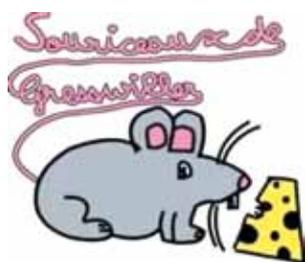
Quentin Loos,

Président des Copains d'Abord.

Répartition par tranches d'âge des adhérents



Quoi de neuf chez les Souriceaux de Gresswiller



Le Saint Nicolas vient de passer avec sa cohorte de «Manele» accompagnés de chocolat chaud servis aux enfants le 6 décembre à l'heure

du goûter. Les préparatifs pour Noël se précisent avec la création d'un bougeoir en céramique et la confection de sapins par les enfants. Pour les plus grands, le sapin sera réalisé en 3D (mieux qu'au cinéma). Et la rumeur court déjà : un grand monsieur à la barbe blanche, vêtu d'un manteau rouge, débarquerait pour le goûter du vendredi 21 décembre pour la joie des petits et même pour celle des plus grand.

Qui sont les Souriceaux de Gresswiller ?

Ce sont les enfants de l'école qui fréquentent le périscolaire qui fonctionne pendant la période scolaire. Pour le midi, les «petites souris» sont accueillies à la salle du Temps Libre pour le repas. Et le soir, de 16 heures à 18 heures, elles vont à la salle du planétaire pour jouer et bricoler.

Depuis la rentrée de septembre, la fréquentation du périscolaire est en hausse par rapport à l'année précédente. Nous accueillons parfois 32 enfants entre 11h30 et 13h20, contre 20 voire parfois 24 l'année passée. Du coup, nous avons demandé aux parents des Souriceaux de venir assister nos animatrices à midi de manière systématique. En février 2012, nous avons allégé, suite à la baisse

du nombre d'enfants inscrits, le dispositif des permanences, principe de base du périscolaire de Gresswiller. En effet, «l'originalité» de notre structure, c'est qu'il s'agit d'un périscolaire «parental» : des parents bénévoles recrutent le personnel, réalisent les inscriptions des enfants, donnent les orientations de l'association. Le périscolaire fonctionne sans directrice. Par contre, les parents des «jeunes souris» viennent aider les animatrices au moment du repas pour surveiller les enfants, préparer la salle et la nettoyer. Ceci pour des raisons de sécurité, pour économiser du personnel, pour un meilleur fonctionnement et en même temps, ce plongeon dans le monde de leurs enfants est une prise de conscience de l'activité journalière que représente une telle structure.

Une fréquentation en hausse

Nous sommes heureux de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits et espérons que cette tendance perdurera dans les années à venir.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement ou l'inscription des enfants ou si vous souhaitez vous joindre au comité, vous pouvez nous contacter au 06 72 25 43 57 ou lessouriceaux@live.fr

Nous vous souhaitons à tous, parents et enfants, jeunes et moins jeunes une très Bonne et Heureuse Année 2013 et nous remercions nos principaux partenaires, la Commune de Gresswiller et le traiteur G. Eckert de leur soutien et leur collaboration.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gresswiller

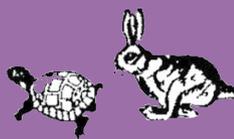


L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gresswiller vous souhaite de joyeuses fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le Président et le chef de section
WERTZ PHILIPPE et BURY LIONEL

2012 10 07

Les Amis de la Marche de Gresswiller



L'année 2012 a été, pour le Club des Amis de la Marche, riche en activités et en événements.

La tenue de notre assemblée générale du 05 février orienta le déroulement de nos diverses manifestations.

La première marche fut projetée le 15 avril à Colmar «sur les Chemins des Chapelles». Le 29 avril, notre traditionnelle «Marche du Muguet» rassemblait une centaine de participants qui purent profiter du soleil printanier, et se retrouver après, autour d'un repas commun, pris dans la bonne humeur.

Le 20 mai, une sortie en Bus, qui rassembla une soixantaine de marcheurs, nous ramena en Allemagne aux chutes de «ALLERHEILIGEN». Un circuit pédestre serpente le long de ces chutes jusqu'aux ruines d'un vieux monastère. Après ces premières mises en jambe, un repas rassembla tous les participants.

Arriva un temps fort de notre année sportive. C'est le 10 juin que se déroula notre sortie «Mont Ste-Odile» Une vingtaine de marcheurs ont rallié ce lieu avec retour à Gresswiller, perpétuant ainsi une tradition bien connue de nos aînés. Le club essaiera de proposer cette randonnée tous les ans. C'est le 05 Août que tous les membres et sympathisants du Club se sont serrés les coudes pour la réussite de la traditionnelle «Fête de la saucisse». Cette journée fut un vrai succès pour tous et nous remercions de vive voix tous nos partenaires pour leurs précieuses contributions.

D'autres sorties et activités ont agrémenté notre calendrier 2012 :

Le 04 mars : marche populaire de Boersch, le 01 avril: marche populaire de Saverne, le 15 avril: à Rosheim, le 06 mai: à Altorf, le 22 juillet: à Urmatt et le 26 août: à Grendelbruch. Le 23 septembre: marche populaire de Mollkirch ainsi que le 14 octobre: à Oberhaslach

Pour le mois de décembre, le 08: à Erstein, le 16: à Griesheim et le 30: à Marlenheim.



Le club s'est également investi dans différentes manifestations locales :

Le 11 mars: Loto, le 01 juillet: Pêche inter société, le 08 juillet: concours de pétanque, le 09 septembre: Pétanque inter sociétés

L'année 2013 démarrera par notre assemblée générale qui se déroulera le 03 février. Lors de celle-ci un nouveau comité sera élu et le club invite toutes personnes désireuses de se rallier à nous, venir grossir nos rangs. A cette occasion, le calendrier définitif pour l'année sera connu et sera disponible par la suite à la Mairie de Gresswiller.

Une date est d'ores et déjà à retenir :

28 Avril : «marche du Muguet»

Dans l'attente du début de nos activités, tous les membres des Amis de la Marche, vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2013.



Concours de pétanque

Course Gresswiller-Créteil

Quinze sapeurs-pompiers de la région parisienne ont rallié Gresswiller à Créteil. Une course relais non-stop de 500 km en un week-end, destinée à soutenir l'association Debra France, qui œuvre en faveur des enfants atteints d'épidermolyse bulleuse.

Il y a trois ans, lorsque Steve Manchion, passionné de course, lance ce défi, le challenge semble un peu fou, mais pas impossible. Il s'agit de rallier Gresswiller à Créteil en deux jours et deux nuits non-stop, soit 500 km, avec un seul arrêt à Bar-le-Duc pour se restaurer.

«Lorsque la volonté et l'envie sont là, rien n'est impossible», estime ce pompier habitué des longs raids. D'autant que lui et ses collègues pompiers « ont un côté humain exceptionnel », selon le maire de Gresswiller, Jean-Louis Wietrich. Ce dernier était présent peu avant 20h30 sur la place des Sports, lors du lancement de la course, aux côtés du président de l'amicale des pompiers locale, le sergent-chef Philippe Wertz.

La course a permis de récolter 5 480 euros.

Malgré le mauvais temps, le public est venu nombreux à Gresswiller pour la troisième édition de la course organisée par les pompiers de Gresswiller et ceux de Paris.

Une quinzaine de coureurs se sont relayés tout au long de ce périple. De 18 h à 20 h, parents et



enfants ont eu un premier contact avec le métier de pompier : présentation des véhicules de secours, parcours pompiers, démonstration de manœuvre de désincarcération étaient au programme.

C'est le président de l'amicale de Gresswiller, Philippe Wertz, qui a ouvert la partie officielle en remerciant tous les partenaires et sponsors pour leurs dons.

Puis, le chef de section, l'adjudant-chef Lionel Bury, a souligné le courage et le dévouement de tous ces coureurs, pour lesquels la soirée était loin d'être finie.

Le mot de la fin est revenu à Steve qui tenait à remercier tout le monde : le colonel De Caceray (commandant du deuxième groupement incendie), le capitaine Leborgne (comman-

dant de la 17e compagnie) de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, les membres de l'association Debra, dont le jeune Thomas, qui ont fait le déplacement et bien sûr, les autorités et toutes les personnes venues à l'occasion de cet événement (*).

Le départ a été donné à 20 h 45, sous un magnifique feu d'artifice. Ils sont arrivés à Créteil le dimanche après-midi. Cette course a permis de récolter 5 480 euros pour l'association Debra.

(*). Parmi lesquelles le député-maire de Molsheim, Laurent Furst, le capitaine Trost et le lieutenant Varini-Gruat, respectivement chef et adjoint de

l'Unité territoriale de Molsheim, le capitaine honoraire Arthur Schleiss et les membres des sections de la Basse-Bruche, Mollkirch et du CSP Molsheim.



Le 4L Trophy

60 tonnes de fournitures scolaires et sportives, 35 000 euros de dons pour la construction de 3 écoles, 1200 Renault 4L, plus de 2400 étudiants dans le désert marocain mais surtout une aventure humaine extraordinaire. C'est une rapide description de ce que nous avons vécu du 16 au 26 février dernier lors de la 15ème édition du célèbre raid étudiant: le 4L Trophy.

Ce raid a été créé en 1996 par des étudiants de l'ESC Rennes désireux de réaliser un challenge à but humanitaire qui mêle dépassement de soi, défi sportif et solidarité. En voyant une affiche mettant en avant l'aspect humanitaire et sportif de ce raid, Joachim et moi-même, décidions de nous lancer dans cette aventure. Avec quatre autres amis Agathe,

c'est donc en convoi que nous quittons l'Alsace pour rejoindre Saint-Jean-de-Luz et finaliser nos inscriptions. Les voitures déclarées conformes par l'organisation, tous les papiers en règle, le départ était donné le 16 février et nous prenions alors, avec les 2400 autres concurrents, le départ ; direction Maroc.

Le raid est lancé et les deux premières étapes de liaison nous ont fait traverser toute la partie nord du pays. Deux belles journées durant lesquelles nous avons franchi des hauts sommets, tutoyé la neige, les plateaux de haute altitude et de nombreux paysages pour arriver aux immenses dunes de Merzouga. Notre campement bien installé au pied de ces dunes pour les 3 nuits suivantes, nous avons pu pleinement profiter de l'aspect humanitaire et solidaire de ce raid. Lors de la remise des dons de l'association « Enfant du Désert », en voyant l'enthousiasme des enfants mais également des parents, nous avons compris la nécessité d'apporter à ce peuple les moyens de développer l'éducation de ses enfants.

Les jours suivants, nous partions pour deux étapes d'orientation avec 240 km de pistes. Nous avons traversé bon nombre d'oueds, de plaines sablonneuses et de magnifiques paysages. Evidemment, comme la plupart des participants il nous a fallu, pousser, tirer, pelleter pour

désensabler nos voitures. C'est dans la galère du sable que nous avons passé de très bons moments de complicité et de partage avec les autres concurrents mais également avec des nomades venus regarder le spectacle. Chaque soir, le retour au bivouac marquait le début d'un moment de détente durant lequel nous assurions les réparations et discussions de nos petits déboires de la journée.

Le raid touchait à sa fin puisque nous nous lancions déjà dans la plus longue et la plus rude des étapes : « L'étape Marathon ». Après de petites erreurs de navigation nous rejoignons enfin l'arrivée, nous étions, à ce moment, envahis par un sentiment de soulagement et d'accomplissement. La soirée de clôture à Marrakech marquait, à regret, déjà la fin du 4L Trophy. Cette soirée de clôture fut à la fois un soulagement, celui d'une aventure menée jusqu'au bout, et une tristesse, celle de quitter ce si beau pays et ses habitants. Après trois semaines, toujours à bord de notre fidèle 4L, nous retrouvions notre Alsace natale avec dans le cœur et à l'esprit toutes les rencontres et tous les moments de solidarité que nous avons vécus. Le 4L Trophy est une vraie aventure humaine qui allie le partage, la solidarité et le dépassement de soi.

Nous tenons à remercier nos familles, nos amis, nos sponsors et l'ensemble des personnes qui nous ont soutenus dans cette aventure.

Alexandre KLOTZ



Joachim à la boussole

Hélène, Pierre-Yves et Benjamin nous avons créé une association pour financer notre projet et nous avons, pendant plus de 9 mois, recherché des sponsors, préparé et amélioré nos voitures. Nous avons, notamment grâce à la mairie de Gresswiller, récolté les fonds suffisants pour financer ce raid et collecté plus de 150Kg de fournitures scolaires. Le jour du départ était enfin arrivé,

L'Inter Basket Dinsheim Gresswiller



Deux équipes de l'IBDG ont été récompensées le 14 juillet à Dinsheim-sur-Bruche: les poussins pour leur première place en phase 1 du championnat et les seniors 1 pour leur accession en Honneur

Les responsables de l'Inter Basket Dinsheim Gresswiller se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2013, riche en joies, bonheur et satisfactions.

En ce début de deuxième partie de saison, nous pouvons faire un premier tour d'horizon des activités et résultats du club.

Pour la section «adulte» le bilan n'est malheureusement pas très flatteur à mi-parcours.

Les seniors masculins de l'équipe 1 sont bons derniers avec une seule victoire à leur actif.

Le maintien est d'ores-et-déjà compromis, et il faudrait un énorme sursaut d'orgueil aux hommes du coach Alexandre Hahn pour parvenir à éviter la relégation. Les seniors féminines ne sont pas mieux loties, malgré le patient travail de l'entraîneur Christian Wipff. Seuls les seniors 2 de Yannick Chaffoin parviennent à tirer leur épingle du jeu. Pour la section «jeunes» qui reste encore et toujours l'axe prioritaire du club, le bilan à mi-parcours est

satisfaisant. Le travail entamé il y a maintenant cinq ans par Serge Reymann, Directeur Sportif, et son équipe d'encadrants, permet à l'I.B.D.G. d'entrevoir l'avenir avec optimisme.

Avec deux écoles de basket très bien fréquentées, l'une basée à Mutzig, et l'autre à Gresswiller, disposant chacune d'une équipe d'entraîneurs qualifiés, le club peut se targuer de pouvoir offrir aux plus jeunes une formation de grande qualité.

Chaque année, ces écoles permettent de dégager les effectifs pour une ou plusieurs équipes de jeunes supplémentaires. C'est ainsi que, pour la saison 2012-2013, l'I.B.D.G. a pu engager deux équipes de U9 (moins de 9 ans), l'une féminine, l'autre masculine, trois équipes de U11 (poussins) dont deux masculines, et une équipe de U13 (benjamines) féminine.

Les jeunes représentent dès à présent la majorité des licenciés, ce qui n'est pas pour déplaire aux dirigeants qui se soucient de l'avenir et de la continuité de notre sport dans nos villages.

Nous avons été à nouveau sollicités par plusieurs personnes étant à la recherche d'une section «basket loisir». Cette activité pourrait à nouveau voir le jour, pour peu que le nombre d'inscrits soit suffisamment important. Alors avis aux amateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Alors vive le sport, vive le basket ball !

Marc LAENG

Président Inter Basket Dinsheim Gresswiller.

06 89 93 80 89 • marc.laeng@evc.net



Le 22 décembre, à l'occasion de la fête des jeunes basketteurs de l'IBDG, on a pu voir évoluer l'équipe des Aigles Noirs d'Illkirch-Graffenstaden. Ces derniers, sportifs handicapés, ont fait une belle démonstration de basket en fauteuil.

Association des producteurs de fruits de Gresswiller



Apprendre sur l'art et la manière de planter un arbre

Réunis dans le sous-sol de la salle des fêtes de Heiligenberg, en ce début d'après-midi du samedi 24 novembre 2012, les d'amateurs d'arboriculture attendent d'en apprendre sur l'art et la manière de planter un arbre. Un cours en deux parties : d'abord, une conférence, puis une partie pratique en verger.



Dans la conférence, Jean-Luc Bucher, sourcier amateur, nous invite à considérer l'arbre sous un regard nouveau. « On peut estimer l'arbre comme un être vivant bien plus évolué que l'homme si l'on considère qu'il existe depuis plus de 300 millions d'années pour les conifères et 100 millions d'années pour les feuillus, alors que l'homme actuel n'existe que depuis 200.000 ans » dit-il, un brin provocateur. En fait, il nous explique qu'il existe plusieurs niveaux de vie. Nous avons chacun l'habitude d'en percevoir deux : l'esprit et le corps. La radiesthésie, elle, permet d'accéder à des niveaux dits subtils qui permettent d'expliquer les interactions entre les êtres vivants et les forces de la nature. Il nous décrit le caractère des végétaux et l'on comprend soudain pourquoi il n'est pas bon de se reposer au pied d'un noyer. On apprend que le seul arbre poussant sur une veine d'eau est le sureau (sur-eau), comme l'indique son nom. Il nous montre de belles images d'arbres qui se tordent dans tous les sens comme pour échapper à un danger invisible : les zones défavorables aux arbres sont aussi des zones défavorables aux hommes mais les arbres ne peuvent pas bouger... Alors, l'arbre planté à un endroit défavorable se tord, se penche, s'incline pour s'extraire tant qu'il le peut de l'influence de ces

forces qui le perturbent. A posteriori, les zones favorables aux arbres sont aussi des zones favorables aux hommes. Choisir un bon endroit pour son arbre c'est s'assurer qu'il poussera harmonieusement et qu'il produira de beaux fruits. Le pendule et l'expérience du sourcier sont là pour nous guider.

C'est dans un verger que le cours se continue. Deux trous de plantation avaient été creusés à l'avance à un endroit choisi par le sourcier. Les trous de 80 cm x 80 cm et profond d'autant paraissent très grands pour les arbres dont les racines tiendraient dans un seau de vendange de 20 litres. En fait, le but d'un trou n'est pas seulement d'enterrer les racines mais aussi d'ameublir profondément la terre et d'y incorporer un engrais de fond. Le tuteur fut simplement piqué dans le sol du fond du trou afin qu'il ne puisse pas s'enfoncer d'avantage. Une fois le trou refermé, il sera suffisamment maintenu. On n'oublie pas d'y faire un repère avec du ruban adhésif pour tenir compte du foisonnement de la terre et marquer le niveau du sol une fois le trou rebouché. On prévoit généralement 20% de foisonnement ce qui fait que, pour un trou de 80 cm de profond, la marque se situera à 16 cm au-dessus du niveau naturel du sol avant creusement.

Le trou a été rebouché en ajoutant, par couches, de la tourbe et de la cendre de bois, un seau de chaque. Les racines ont été parées par une coupe horizontale au sécateur. Elles ont été posées sur le cône de terre de rebouchage tout en faisant correspondre le collet de l'arbre avec le repère laissé sur le tuteur. La couronne a été taillée dans le but de former la future charpente. L'orientation de l'arbre a été vérifiée au pendule afin de lui conserver la même orientation que celle qu'il avait en pépinière. On lui évite ainsi un grand stress et des risques de coup de soleil sur le tronc. Le trou a été ensuite totalement comblé. On y a formé une cuvette autour du tronc qui a de suite reçu 40 litres d'eau. Il ne restait plus qu'à mettre le lien pour tuteurer notre « bébé ».

Nous avons ainsi planté un mirabellier et un quetschier.

Christian FRIEDRICH

Tél. 03 88 50 15 88 - Courriel : adpdfdg@gmail.com
 <http://arbo-gresswiller.weebly.com>
21 rue des Vosges - 67190 Gresswiller

Gresswiller dans tous les sens !

Un dimanche de novembre, les sages du Stammtisch ont décortiqué les dernières décisions du conseil municipal (DNA du 21/10/2012). Le point «rue de Rosenwiller», concernant le montage financier du gros chantier de voirie et de renforcement des réseaux, «dernier gros chantier» à être géré par l'équipe dirigeante, a été difficilement compréhensible pour les personnes non averties. La décision de la majorité de la vente de foncier communal reste la solution permettant, à partir de 2017, des souplesses dans la réalisation de gros projets, pour le futur conseil municipal. Les enfants de ce quartier conserveront-ils encore leur terrain de jeu ?

Agir

Au Stammtisch, on sait écouter et observer. L'envie de dialoguer et de façonner le devenir du village est toujours présente malgré un certain âge des convives, certains diraient un âge certain, d'où le vécu et l'expérience... le bel âge en somme !

Et comme le chantait Jean Ferrat :

« De plaines en forêts, de vallons en collines
Du printemps qui va naître à tes mortes saisons
De ce que j'ai vécu à ce que j'imagine
Je n'en finirai pas d'écrire ta chanson
Ma France »

Secrets de paysages

Des vertes collines aux prairies fleuries, en passant par de beaux vergers, Gresswiller mise sur la diversité de ses paysages. Les habitants apprécient ce patrimoine. Mais où est la rentabilité des prés-vergers ? Plus de schnaps ! Les fruits sur les étals sont alléchants et faciles à cueillir ! Où est passée la fierté de la culture des fruits ?

Au titre de quelques efforts, il ne fallait pas manquer la «fête du fruit» organisée par les arboriculteurs locaux le 21 octobre dernier. Beaucoup de réjouissances mais malheureusement peu de fruits.

Quand poubelle et déchets ne font pas bon ménage

Les habitants de Gresswiller aiment fleurir leur maison pour contribuer à la beauté du village. Mais fleurir une maison ne se fait pas sans effort et sans soins apportés aux plantes ... sans oublier

l'élimination des fleurs fanées. Mais en jetant ces quelques déchets végétaux dans la poubelle, règles strictes de collecte obligent, gare au risque qu'elle ne soit pas vidée lors du ramassage des ordures. Que faire de ce peu de végétaux ? Faut-il solliciter un transport pour amener cette poignée de verdure à la déchetterie ?

La peur

Pour se déplacer le long de la voie principale, entre le rue du Docteur Schweitzer et la Place de la Liberté où il y a beaucoup de circulation, il faut se montrer très prudent. Aucun passage protégé n'aide les piétons à changer de trottoir pour aller chez le boulanger, le médecin ou autres destinations.

Sonnette, s'il vous plaît ! « Ouf ... l'accident n'a pas eu lieu », dit Louise, d'âge respectable, frôlée par un cycliste. La collision, bien qu'évitée, lui a donné des frissons dans le dos !

En arrivera-t-on à suggérer aux piétons de s'équiper de feux clignotants et de rétroviseurs !

Chiens, vous avez (trop) la parole !

Votre maître vous adore pour votre compagnie et surtout pour monter la garde. Aboyez quand un intrus franchi le seuil de votre propriété, mais, par pitié, n'effrayez pas le simple passant qui passe le long de vos murs. Les petits enfants ont peur et pleurent et les plus anciens, fragiles du cœur, sursautent ! Demandez à vos maîtres d'avoir un peu plus de compassion et de vous rappeler les bonnes manières sans nuire à votre tâche.

Musclez vos neurones

Un père a 29 ans, son fils 5 ans. Dans combien d'années l'âge du père sera-t-il le triple de l'âge du fils ?

Humour

Dem Fröhlichen ist jedes Unkraut eine Blume.
Dem Betrübden ist jede Blume ein Unkraut.
Soyez heureux, gardez le moral
et conservez en vous
«Le rêve alsacien» !

**Bonne année
à vous tous.**

Laurent CLAUSS



Etat civil 2012



Naissances

Ynéa Rachel Suzanne TURLOTTE née à SCHILTIGHEIM le 24 janvier de Eric TURLOTTE et Angélique AIMON

Mona Jeanne GOTTARDINI née à STRASBOURG le 9 février de Carlos RODRIGUES et de Nathalie GOTTARDINI

Mathis ROOS né à SCHILTIGHEIM le 14 février de Gilles ROOS et MONSCH Rachel

Elisa Madeleine Thérèse MULLER née à SCHILTIGHEIM le 25 février de Julien MULLER et Aude BILLAUDEL

Hugo Stéphane MIFSUD né à STRASBOURG le 27 mars de Stéphane BUCHERT et Céline MIFSUD

Sacha Georges Yannick MOSSER né à STRASBOURG le 30 avril de Thomas MOSSER et Peggy SAILLANT

Louane Audrey BRENDLE née à SCHILTIGHEIM le 29 mai de Julien BRENDLE et Laetitia SCHULER

Enzo Yoan MUNCH né STRASBOURG le 24 juillet de Mathieu MUNCH et Elodie CHARPENTIER

Luc CASNER né à STRASBOURG le 3 juillet de Jérémy CASNER et Aurore KUHN

Louna SCHELL FEIDT née à STRASBOURG le 3 juillet de Cédric SCHELL et Audrey FEIDT

Maël Germain Joannes CANONIER né à STRASBOURG le 5 juillet de Philippe CANONIER et Jessica SCHELL

Esteban FELICIANO né à STRASBOURG le 27 août de Alexandre FELICIANO et de Stella BERNA

Evan Luc CORJEON né à SCHILTIGHEIM le 19 septembre de Alexandre CORJEON et Raphaële LUCK

Clément SIMON né à STRASBOURG le 23 septembre de Matthieu SIMON et ALAZET Agathe

Ethan Roger BAUTZ né à STRASBOURG le 28 décembre 2012 de Rebecca Madeleine BABECHE



Mariages

7 janvier : **TAS Véli et HUMBLLOT Julie**

3 mars : **KENCKER Jean-Paul et KELLER Harmony**

12 mai : **CHAVANNE Jean-François et MEYER Sophie**

16 juin : **JAEGER Claude et HEBERMEHL Corinne**

21 juin : **MACHET Julien et FERNANDEZ Alizé**

13 juillet : **FASSEL Luc et REMINIAC Audrey**

4 août : **VERGNES Eric et HOCHWELKER Caroline**

10 août : **CABRION Hyacinthe et MARTINEZ Séverine**

7 septembre : **FANTINI Fabien et ROBERT Gisèle**

12 décembre : **KLOTZ Pascal et DELLENBACH Fabienne**



Décès

SCHELL Jeanne, (79 ans) le 28 janvier à GRESSWILLER, épouse de Alphonse HUCK.

KAYSER Albert (73 ans) le 9 février à STRASBOURG, veuf de Jeanne WEBER.

HOH Allan, (21 ans) le 22 février (Route Express de la Vallée de la Bruche), célibataire.

MEIER Maritta (67 ans), le 18 avril à GRESSWILLER, épouse de MEIER Dieter.

ANTONI Stéphanie (100 ans) le 30 juin à DORLISHEIM, veuve de Lucien ARNOLD.

GADEMANN Catherine, (97 ans) le 24 juillet à MOLSHEIM, veuve de LONDOT Joseph.

Le jardin du presbytère sous la neige

